Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concept de signalisation touristique pour le canton

Le Conseil d'Etat a donné son accord pour la réalisation d'un concept de signalisation touristique pour le canton de Vaud. Le projet permettra l'élaboration d'une charte de signalisation touristique à l'usage des communes et autres prestataires. Pour mener à bien cette initiative, un bureau d'études français spécialisé dans ce domaine a été mandaté, tandis que la conception graphique des panneaux est confiée à des professionnels issus de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL).

Sur l'initiative de l'Office du tourisme du canton de Vaud (OTV), une réflexion concernant la signalisation touristique actuelle a permis de souligner l'absence de hiérarchisation ou l'inadéquation avec le marketing touristique.

Pour pallier les différentes faiblesses constatées, l'OTV, en étroite collaboration avec le Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT) et le Service des routes (SR), a entrepris, dès le 1er mai 2007, la réalisation d'un schéma directeur de signalisation touristique. Outre le bureau d'études mandaté, un comité de pilotage ainsi qu'un groupe de suivi technique ont été constitués. Une coordinatrice a été engagée par le biais de l'OTV, afin d'assurer la continuité de la mise en oeuvre sur le long terme.

Le schéma directeur est basé sur les logiques touristique et routière et se propose de structurer le territoire en suivant le principe de hiérarchisation (pôles prioritaires et de pôles intermédiaires). Cette démarche est effectuée en concertation avec les offices de tourisme et les associations régionales.

Le concept tend à guider les visiteurs, notamment afin d'éviter la dispersion des véhicules individuels dans des zones sensibles, en les dirigeant vers des points où existent des possibilités de stationner et des prises en charges par d'autres moyens de transport. Cette logique rejoint et renforce le concept de Suisse Mobile, qui ambitionne de devenir le leader mondial de la mobilité douce.

L'une des raisons importante de mise en place rapide de cette signalisation est liée au déroulement de l'EUROFOOT 2008. Le Conseil d'Etat juge en effet judicieux de profiter du flux de visiteurs que cet événement générera pour mettre en valeur visuellement les richesses touristiques de la région.

Lausanne, le 01 novembre 2007

DEC, Sandra Mordasini, adjointe au Service de l'économie, du logement et du tourisme, 021 316 60 27. OTV, Claude-Alain Blanc, Chef Service Analyse Offre/Demande, 021 613 26 06